

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté n° 71-1336/SG/CD rendue exécutoire la délibération n° 210/7e L.

n° 71-1336/SG/CD

Ministère  
PRÉSIDENTE DU CONSEIL DE GOUVERNEMENT

Date de publication  
9 octobre 1971

Numéro JO  
n° 20 du 25/10/1971

Date du numéro  
25 octobre 1971

### TEXTE INTÉGRAL

Est rendue exécutoire la délibération n° 210/7°L du 7 octobre 1971 de la Commission permanente de la Chambre des Députés du Territoire Français des Afars et des Issas habilitant le Président du Conseil de Gouvernement à contracter au nom du Territoire auprès de la Caisse centrale de Coopération économique un emprunt destiné à financer l'achat d'un remorqueur pour le Port de commerce de Djibouti.